

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement For 113 Poo 83 (5

(54)

1. Intitulé du projet

Défrichement d'une partie de la parcelle B 336 pour permettre l'implantation de la station d'épuration de la Commune

2. Identification du maître d'auvrage ou du pétitionnaire

2 1 Personne physique

Nom

Pranom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DE FLIREY

Nom, prènom et qualifé de la personne habilitée à représenter la personne morale

DAVID Jean-Pierre, le Maire

RCS / SIRET

2 1 5 4 0 2 0 0 9 0 0 0 1 7

Forme jundique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seulls et critères annexé à l'article R. 122-2 du cade de l'environnement et dimensionnement carrespondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	Défrichement d'une superficie de Oha 48a Oca

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet

Défrichement d'une partie de la parcelle B 336, futaie constituée de Fresnes et d'érables-sycomore, diamètre de bois moyen à gros bois.

### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est de permettre l'implantation d'une station d'épuration pour la Commune de  ${\tt FLIREY}_{\tt t}$ 

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par l'ONF (parcelle relevant du régime forestier), hors période de nidification.

## 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation pour le défrichement.

La décision de l'autorité administrat cossieris d'autorisationis.  Autorisation de défrich	ive de l'Etat compétente en n			inie au(x)
4.4.2 Précisez lci pour quelle procédur	e d'autorisation ce formulaire est	rempli		
Autorisation de défrich	ement			
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (asslette) a	le l'opération - précise	er les unités de mesu	re utilisées
Grande	rs caractéristiques		Valeur	
superficie défrichée superficie de la parce	elle		8 ares 16a Oca	:
4.6 Localisation du projet				ل
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long.5 °50 '43	" <u>E</u> Lat. <u>48</u> ° <u>52</u>	' <u>20</u> "N_
Commune de FLIREY 54470 "Sur la route de Toul"	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ Point d'anivée Communes traversées	d). 8°, 10°, 18°, 28° d Long ° ' Long ° '	" Lat°	'"
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o				lon <sup>X</sup>
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au  4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program  Si oui, de quels projets se compose le  Création d'une station d	eme de travaux ? e programme ?		Oui X	lon

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. 5	ensibil	té envi	annementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols			
Quel est l'usage actuel des son Parcelle boisée.	is sur l	e lieu d	e votre projet ?
	atio	n PP	V (Fresnais-erablais de fond de vallée)
			: Futaie constituée de Fresnes et d'érables-
	TPE	ienc	: Fucate constitues de l'Iebnes es d'élastes
sycomore.	. 4	-a	les 15 dernières années
Absence d'incendie	e aur	dill	les 15 dernières années
concernés) réglementant l'oc	cupat	on des	conisme (ensemble des documents d'urbanisme X sols sur le fieu/fracé de voire projet ?
Scour intitulé et date			l d'urbanisme de la Commune de Flirey approuvé le
d'approbation	•	3/201	
whatamante applicables à			de la parcelle concernée est classée Ne au PLU :
règlements applicables à la zone du projet	Empla	aceme	nt réservé pour la station d'épuration
Pour les rubriques 33° à 37°, le	ou les	docum	ents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Out Non
environnementale?			
5.2 Enjeux environnementaux	dans	a zone	d'implantation envisagée : vens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
http://www.developpement	, par id durabl	e gouv.	fr/et-ide-impact
	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Le projet se situe-t-il :	001	NON	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique,			
faunistique et floristique de		X	
type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de	L1	L-1	
protection de biotope?			
		L. L	
en zone de montagne ?	F	x	
on zone do menagra	-		
		L. L	
sur le tenitoire d'une		X	
commune littorale?			
		TO VALLEY OF THE PARTY OF THE P	Parc Naturel Régional de Lorraine
dans un parc national, un			
parc naturel marin, une réseive naturelle (régionale	$\mathbf{x}$		
ou nationale) ou un parc			
naturel régional ?			
sur un territoire couvert par			
un plan de prévention du	-	-	
bruit, anêté ou le cas		X	
léchéant, en cours			

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de profection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		Programme X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		<b>[X</b> ]	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	r1	x	
si oui, est-il prescrit ou approuvé?			
dans un site ou sur des sals pollués ?	D	X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrif ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou	Oui	Non	Lequel et à quelle distance 7
à preximité :			Pas de proximité immédiate mais à signaler
d'un site Natura 2000 7		X	La Vallée de l'Esch à Ansauville : 5,4 km Etang de Mandres aux 4 tours : 5,4 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

	oléter le tableau suivant le l'environnement :	Qui	Non	De quelle nature ? De quelle Importance ? Appréciez sommairement l'impact potentie
	engendre-t-il des prélèvernents d'eau ?	ū	<u>x</u>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
essources	est-il excédentaire en matériaux ?	Ĺ	(X)	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Millieu naturel	esi-il susceptible d'entroîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante faune, flore, habitats, continuites écologiques?			
	est-il susceptible d'avoir des irreidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 o présent formulaire 1	lu	×	

			1	48 ares d'espace boisé
	Engendre-i-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers maritimes ?	<b>X</b> ,		
	Est-Il concerné par des risques tecnnologiques ?		×	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		x	
	Engendie-i-il des iisques sanitaires ?	o	<u>x</u>	
	Est-Il concerné par des risques sanitaires ?		X.	
Commodités		_		
de volsinage	Est-il source de bruit ?		×	
	Est-Il concerné par des nuisances sonores ?		x,	
	Engendre-t-II des	11	X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		×	
	Engendre-t-il des vibrations ?	Ш	X	
			x	

	Engendre-†-II des émissions lurnineuses ?		X
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		x
	Engendre-t-il des rejets polluants dans t'air?	a	<b>X</b>
Pellutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		X
	Engendre-t-il la production d'etfluents ou de aéchets non dangereux, inertes, dangereux ?		<b>X</b>
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		x
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		×,

6.2 Les in	cidences du	projet identifié	es au 6.1 sont-elles :	susceptibles d'être	cumulees avec	d'autres prolets :	commus (
Oui	Non X	Si oui, décrive					-
.3 Les in	cidences du	projet identifié	es au 6,1 sont-elles s	susceptibles d'ava	ir des effets de no	ature transtrontiè	re ?
oi	Non	Si ou!, décriv					
	de Serve de	E Alvanor	TO HUNDER CONTROL	duction (facultalit			
u regara	d du formulai ait en être dis	re rempli, estim pensé ? Expliqi	ez vous qu'il est néc	the same of the sa		et d'une étude c	d'impact ou
u'il devid	an en être dis	pensé ? Expliq	nez vous qu'il est néc uez pourquoi	cessaire que votra	projet fasse l'obj	et d'une étude c	d'impact ou
u'il devid	an en être dis	pensé ? Expliq	ez vous qu'il est néc	cessaire que votra	projet fasse l'obj	et d'une étude c	d'impact ou
u'il devid	an en être dis	pensé ? Expliq	nez vous qu'il est néc uez pourquoi	cessaire que votra	projet fasse l'obj	et d'une étude c	d'impact ou
J'∥ deva	on en être dis	pensé?Expliqi	nez vous qu'il est néc uez pourquoi	cessore que volta de d'impact	projet fasse l'obj		
ri devid Pro Mesure	menêmeds jet ne r es d'ins	pensé?Expliq nécessitan ertion pa	nez vous qu'il est néc uez pourquoi nt pas d'étuc	cessure que vota de d'impact aintien d'u	projet fasse l'obj	essence fo	prestière
ri deva Pro lesura pordu:	menêmeds jet ne r es d'ins	pensé?Expliq nécessitan ertion pa	nez vous qu'il est néc nez pourquoi nt pas d'étuc ysagères : M	cessure que vota de d'impact aintien d'u	projet fasse l'obj	essence fo	prestière
fil devid Pro fesure pordu:	menèheds jet ne r es d'ins re de ro	pensé?Expliq nécessitan ertion pa	nez vous qu'il est néc nez pourquoi nt pas d'étuc ysagères : M	cessure que vota de d'impact aintien d'u	projet fasse l'obj	essence fo	prestière
ri deva Pro Jesura Jordu:	menèheds jet ne r es d'ins re de ro	pensé?Expliq nécessitan ertion pa	nez vous qu'il est néc nez pourquoi nt pas d'étuc ysagères : M	cessure que vota de d'impact aintien d'u	projet fasse l'obj	essence fo	prestière
ri deva Pro lesura pordu:	menèheds jet ne r es d'ins re de ro	pensé?Expliq nécessitan ertion pa	nez vous qu'il est néc nez pourquoi nt pas d'étuc ysagères : M	cessure que vota de d'impact aintien d'u	projet fasse l'obj	essence fo	prestière
Pro Pro Mesure pordu:	menèheds jet ne r es d'ins re de ro	pensé?Expliq nécessitan ertion pa	nez vous qu'il est néc nez pourquoi nt pas d'étuc ysagères : M	cessure que vota de d'impact aintien d'u	projet fasse l'obj	essence fo	prestière
Pro Pro Mesure pordu:	menèheds jet ne r es d'ins re de ro	pensé?Expliq nécessitan ertion pa	nez vous qu'il est néc nez pourquoi nt pas d'étuc ysagères : M	cessure que vota de d'impact aintien d'u	projet fasse l'obj	essence fo	prestière
Pro Pro Mesure pordu:	menèheds jet ne r es d'ins re de ro	pensé?Expliq nécessitan ertion pa	nez vous qu'il est néc nez pourquoi nt pas d'étuc ysagères : M	cessure que vota de d'impact aintien d'u	projet fasse l'obj	essence fo	prestière
Vil devid Pro Mesura pordu:	menèheds jet ne r es d'ins re de ro	pensé?Expliq nécessitan ertion pa	nez vous qu'il est néc nez pourquoi nt pas d'étuc ysagères : M	cessure que vota de d'impact aintien d'u	projet fasse l'obj	essence fo	prestière
Vil devid Pro Mesura pordu:	menèheds jet ne r es d'ins re de ro	pensé?Expliq nécessitan ertion pa	nez vous qu'il est néc nez pourquoi nt pas d'étuc ysagères : M	cessure que vota de d'impact aintien d'u	projet fasse l'obj	essence fo	prestière
Pro Pro Mesure pordu:	menèheds jet ne r es d'ins re de ro	pensé?Expliq nécessitan ertion pa	nez vous qu'il est néc nez pourquoi nt pas d'étuc ysagères : M	cessure que vota de d'impact aintien d'u	projet fasse l'obj	essence fo	prestière
Pro Pro Mesure pordu:	menèheds jet ne r es d'ins re de ro	pensé?Expliq nécessitan ertion pa	nez vous qu'il est néc nez pourquoi nt pas d'étuc ysagères : M	cessure que vota de d'impact aintien d'u	projet fasse l'obj	essence fo	prestière

	8 Annexes
8.	Annexes obligatoires
	Objet
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives un maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 900 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :
Ī	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos
8. V	aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une echelle complise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;  2 Autres annexes volontairement fransmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que
8. V	aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 172 uu et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;
8. V	aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 uu et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;  2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que aities auxquelles elles se rattachent

Fait à

Signature

FLIREY

Le Maire,

Jean-Pierre DAVID

le, 29/07/2013